



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la Société Française de Photobiologie du 4 Avril 2014

Lé réunion s'est tenue au Muséum d'Histoire Naturelle de 14h00 à 16h00

Présents : Linda Bolotine, Marie Erard, Agathe Espagne, Fabien Joux, Diana Kirilovsky, Emmanuel Questel, Evelyne Sage, Karine Steenkeste, Christine Vever-Bizet.

Excusés : Christophe Bedane, Klaus Brettel, Marie-Dominique Galibert, Laurent Marrot, Jacques Piette, Serge Pin, Patricia Vicendo.

1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20/06/2013

La version finale du compte-rendu n'a pas été validée ni diffusée aux membres du CA. L'adoption du procès-verbal de la réunion du 20/06/2013 sera réalisée par mail.

2 Bilan des adhésions pour l'année 2013 – adhésions 2014

A ce jour, la SFPb compte 7 membres d'honneur et 46 adhérents sont à jour de leur cotisation pour l'année 2014. La trésorière fournit un listing pour relancer de façon plus personnalisée les retardataires car entre 2013 et 2014, la SFPb a perdu 10 adhérents cotisants.

Il semble possible d'attirer de nouveaux membres dans la société en diffusant l'information auprès d'équipes aux intérêts scientifiques proches de ceux de notre Société. Plusieurs membres du CA s'engagent à mener une action en ce sens dans leur domaine, en particulier en photochimie et photophysique. Il est aussi remarqué que des communautés, comme la photobiologie environnementale, se sentiraient plus concernées si la SFPb menait une activité dans leur domaine.

3 Bilan financier 2013 – information sur notre nouvelle agence bancaire

L'année 2013 a été marquée par le congrès de l'ESP. La SFPb a donc eu moins d'activités, en dehors de la journée scientifique du 20 juin 2013; et les opérations bancaires ont donc été peu nombreuses. Le bilan des comptes est positif. Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité des présents.

La présidente et la trésorière rendent compte de leur démarche pour que le compte de la SFPb soit transféré de l'agence Paris Austerlitz à celle de Paris Jussieu de la banque LCL. En outre, la présidente et la trésorière ont maintenant la signature, de manière séparée, sur le compte bancaire de la SFPb.

4 Modalité des cotisations (durée)

Les cotisations à la Société Française de Photobiologie sont fixées pour les statutaires à 30 euros pour deux ans ou 70 euros pour cinq ans et 10 euros par an pour les étudiants. Le Conseil d'Administration ne souhaite apporter de modifications ni sur la durée ni sur les montants des cotisations. Il est rappelé qu'il est important que les virements bancaires pour les cotisations mentionnent les noms des personnes concernées.

5 Activité de la SFPb en 2014 – rapprochement de la SFPb avec la Société Française de Photodermatologie (branche de la Société Française de Dermatologie), et le Groupe français de photochimie photophysique et photo sciences, GFP2P (émanation de la Société Chimique de France)

La Société Française de Photodermatologie est très désireuse de travailler avec la SFPb : ainsi, Evelyne Sage est invitée au congrès de la SFPD qui aura lieu les 9 et 10 avril 2015 à Angers. Il est décidé de rencontrer au plus vite des représentants de cette société pour discuter de possibles actions communes (session partagée lors de leur congrès, sessions satellites, journée commune plus tard dans l'année). Notre présidente s'engage à contacter les membres du bureau de la SFPD avant la fin avril.

Le Conseil d'Administration reprend la proposition faite par Patricia Vicendo lors de notre réunion précédente d'organiser une journée commune avec le **GFP2P** lors de leur prochaine réunion en octobre. La présidente s'engage à contacter Patricia Vicendo à cet effet.

Un troisième thème qui pourrait être mis en avant est la photobiologie environnementale. Ce domaine concerne un nombre important de chercheurs en France dont certains sont membres de la SFPb. Une journée pourrait être organisée au printemps 2015 : Fabien Joux et Diana Kirilovsky sont chargés d'identifier les thématiques d'intérêt.

6 Questions diverses.

6.1 Bourses pour la participation d'étudiants à des congrès

A ce jour aucune demande de bourse pour participer à des congrès de Photobiologie (ASP en juin et ICP en septembre) ou à l'ESP Photobiology School (en juin) n'a été déposée. Le Conseil d'Administration décide d'attribuer des bourses d'un montant de 900 € pour le congrès de l'ASP à San Diego et celui de l'ICP en Argentine, et de 500 € pour le congrès de PDT qui se tiendra à l'automne à Brixen (Italie). Pour le dossier, les candidats devront fournir une copie de l'abstract accepté au congrès et une lettre de recommandation de leur encadrant. Par ailleurs, l'étudiant et son encadrant devront être membres de la SFPb. Une annonce pour ces bourses va être envoyée ce jour aux membres de la SFPb et les demandes seront honorées en fonction de leur nombre et de leur ordre de réception.

6.2 Site web

Le secrétaire fait appel à aux membres du CA afin qu'ils envoient de nouvelles illustrations. Par ailleurs, une campagne de remise à jour des informations sur les laboratoires impliqués dans la SFPb va être lancée.

Evelyne Sage
Présidente

Christine Vever-Bizet
Trésorière

Thierry Douki
Secrétaire